

CONSEIL GENERAL
Compte Rendu de l'Assemblée Plénière du
15 Janvier 2010

Objet : Musée des Confluences

Le Président MERCIER rend compte de la décision de la Commission « ad hoc », désignée le 4 Décembre 2009 et comprenant 7 élus (dont PONCET, RIVALTA, BUNA), de contracter avec le groupement VINCI pour le lot GROS ŒUVRE, et abords.

Le choix s'est porté sur VINCI, malgré une offre supérieure de plus de 6 M€ HT à celle de GROSSE pour trois raisons :

- techniques : l'étanchéité des parties vitrées est beaucoup mieux assurée dans la solution VINCI et la couverture est en inox ;
- formelle : le groupement VINCI est « **solidaire** » ce qui garantit le Maître d'Ouvrage en cas de défaillance d'un des co-traitants, ce qui n'est pas le cas de GROSSE ;
- enfin VINCI reprend sans aucune réserve les fondations existantes.

Le montant de l'offre forfaitaire est de 106.9 M€ HT et le délai, pour ce gros œuvre, de 39 mois à compter de la notification du marché.

Quelques conseillers interviennent sur invitation du Président :

CHARMOT: **s'abstiendra** car il craint une hausse importante des coûts et des délais, compte tenu du contexte difficile.

BUNA : « Il faut attribuer le marché (à VINCI) mais être très vigilant vis à vis du Maître d'œuvre pour ne pas retomber dans les erreurs passées.
Attend la réalisation (?) .

PONCET : **s'abstiendra** car, lui aussi, a des inquiétudes sur la garantie des coûts et des délais. De plus, il est en désaccord sur la décision d'attribution du marché (à VINCI, pas moins disant).

RIVALTA : Comme d'habitude, partisan enthousiaste du projet car «**il faut en sortir par le haut** ». Soutient le choix de VINCI, bien que plus cher, car plus « rassurant » à tous points de vue (technique, garantie, etc.).

Lyon a besoin de cet équipement de stature internationale, tout comme Bilbao a le sien !

GUILLOTEAU : **s'abstiendra**. Repose la question : faut-il continuer ou pas ? Dit qu'il y a des contribuables (*CANOL ?*) réticents à donner quitus de la gestion du

projet et à allonger encore plus de 106 M€ , voir beaucoup plus . Faut-il engager autant d'argent au niveau du seul Conseil Général pour un équipement essentiellement lyonnais ?

PIGNARD : reprend l'historique depuis 1994 pour féliciter tous ceux qui ont concouru à l'avènement de cette grande œuvre !

Cinq autres conseillers ont fait connaître leur approbation de la poursuite du projet et du choix de VINCI .

Le Président a conclu la séance en se félicitant d'être de ceux qui soutiennent et font avancer de grands projets comme LESLY, le TOP et quelques autres.

Pour le financement, pas de problème : on a 19.9 M€ en avance de trésorerie à la SERL, 82 M€ placés en bons du Trésor et des terrains que la Courly veut bien racheter pour 14 M€ ! Il n'y aura donc pas lieu d'augmenter en quoi que ce soit les impôts. ET pour les frais de fonctionnement, il ne voit pas où est le problème : **on les a déjà !**

Le Président fait procéder au vote à mains levées en posant la question : « qui est POUR ? ». Une forêt de mains se lèvent ce qui lui évite de poser les deux autres questions rituelles ...

Conclusion : « Le rapport est adopté »

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$